



LE JARDIN BOTANIQUE JEAN MASSART

Les collections végétales didactiques et expérimentales de l'ULB

Créé en 1922 sur les anciennes terres agricoles qui bordaient le Rouge-Cloître à Auderghem, le jardin botanique Jean Massart (appelé aussi jardin expérimental Jean Massart), fait partie des musées de l'Université Libre de Bruxelles (ULB). L'entièreté du site est en zone Natura 2000



UN PEU D'HISTOIRE

Né à Etterbeek en 1865, docteur en médecine et en sciences, Jean Massart était professeur de botanique à l'Université libre de Bruxelles. Au cours de sa carrière, il travailla à l'Institut Pasteur à Paris et dirigea, de 1902 à 1906, le jardin Botanique de Bruxelles. La création, en bordure du Rouge-Cloître, du jardin qui porte aujourd'hui son nom, remonte à 1922. Les 5 hectares de terres agricoles qu'il investit et aménagea avec l'aide de l'architecte paysagiste Jules Buysens, appartenaient à l'Etat belge.

L'intention de Jean Massart était de reconstituer dans ce jardin expérimental, la végétation des principaux milieux naturels de Belgique, de créer un jardin de transplantation pour pouvoir étudier les mécanismes d'adaptation des plantes sauvages aux différents milieux naturels et d'installer un laboratoire d'hydrobiologie. Cet ambitieux projet ne fut pas complètement réalisé : trois ans seulement après les débuts de l'aventure, Jean Massart disparaissait. Ses collègues et amis, réunis au sein de l'asbl « Jardin Expérimental Jean Massart », tentèrent de poursuivre son œuvre. Faute de moyens, l'asbl fut dissoute en 1939 et l'ULB reprit la gestion du jardin. En l'enrichissant de collections horticoles, le Docteur De Keyser lui fit prendre à cette époque une direction différente.

Le retour aux principes d'origine s'annonça avec l'arrivée à la direction du jardin du professeur Paul Duvigneaud en 1962. C'est lui, en effet, qui relança l'idée de son fondateur d'entreprendre là l'étude expérimentale des mécanismes adaptatifs des plantes sauvages. Il lança les recherches en génétique écologique développées ensuite par les professeurs Claude Lefèbvre et Pierre Meerts. Pour les étudiants en botanique de l'ULB, il créa également un jardin des plantes médicinales et un jardin botanique systématique.



Petit à petit, le jardin écologique initial fut abandonné en raison des coûts d'entretien. A la place s'est reconstituée une végétation naturelle typique des zones humides du Brabant.

A partir de 1983, le jardin Jean Massart fut plus spécifiquement rattaché au Département de biologie végétale de l'ULB qui y avait quelques-uns de ses bâtiments et deux laboratoires (le laboratoire de génétique et écologie végétales et celui de morphologie végétale). Il s'est également ouvert au public non universitaire, les gestionnaires organisant pour les écoles, les groupes et les particuliers, des visites guidées et des animations et activités en référence au monde végétal.

Depuis 2009, la région de Bruxelles-Capitale a repris la gestion du site. Une convention fut signée entre Bruxelles Environnement, gestionnaire du site, et l'ULB, qui y conserve des activités universitaires, pour la gestion et le développement des collections. Les nouveaux aménagements visent à mieux relier le jardin au prieuré du Rouge-Cloître et à la grande plaine de jeux.

DESCRIPTIF GENERAL : OBSERVER, DECOUVRIR, APPRENDRE

Pour présenter de manière raisonnée et dans un souci didactique ses riches collections, le jardin botanique Jean Massart est divisé en plusieurs zones :

A l'ouest, la végétation naturelle des zones humides

Les sources et les mares qui caractérisent l'endroit font partie du même bassin hydrographique que les étangs tout proches du Rouge-Cloître. La végétation, composée d'espèces sauvages et indigènes, s'y est développée spontanément. On y trouve des plantes flottantes d'eau stagnante (lentilles d'eau), plus loin une roselière (phragmites, rubaniers, jonc des chaisiers...), ailleurs des groupements typiques des sols marécageux (prêles des marais, lychnis fleurs de coucou...) ou des plantes d'eaux courantes peu profondes (véronique des ruisseaux...).

Au nord, l'arboretum

Composé d'essences exotiques, ce petit arboretum date de l'après-guerre. Il fait partie des développements plus horticoles voulus par le professeur De Keyser. Les conifères y sont majoritairement représentés. S'y développe aussi une collection d'érables d'origine asiatique.

Au centre, le jardin des plantes médicinales et aromatiques

Initialement destiné aux étudiants en pharmacie, ce jardin thématique est l'un des plus riches du pays.



A côté du jardin des plantes médicinales, le jardin des plantes cultivées

Cette collection présente des espèces végétales cultivées par l'homme dans un but utilitaire. L'histoire et l'évolution de certaines d'entre elles sont reconstituées à

l'aide de leurs ancêtres sauvages ou de variétés anciennes. Leur utilisation détermine le classement dans la parcelle.

A proximité, les parcelles expérimentales

Dévolues aux étudiants et aux chercheurs, elles accueillent le matériel végétal servant de support, d'analyse, d'observation et d'illustration aux travaux initiés par les équipes scientifiques présentes sur le site. Les recherches menées actuellement concernent surtout les espèces végétales exotiques envahissantes et les espèces résistantes aux pollutions par les métaux lourds.

Au sud-est, le verger

Les pommiers, poiriers, pêchers, pruniers, cerisiers et cognassiers ont été plantés pour la plupart dans les années 40. Ce sont des variétés anciennes qui, tombées en désuétude, ne sont plus commercialisées. D'où leur intérêt car elles représentent un segment de la biodiversité des arbres fruitiers. Afin d'assurer la survie de ce patrimoine, de jeunes arbres sont élevés en pépinière.

A l'est, le jardin évolutif

Ce jardin présente plus de 600 espèces de plantes à fleurs représentant la majorité des familles botaniques des régions tempérées (+ certaines espèces tropicales fleurissant l'été). L'idée est de suivre, en déambulant dans les sentiers entre les parcelles, l'évolution des plantes à fleurs depuis leur apparition il y a 120 millions d'années.



LA GESTION DES LIEUX

Bruxelles Environnement, gestionnaire des lieux, y insufflé une nouvelle dynamique en subsidiant des activités d'éducation à la nature et à l'environnement. L'ULB s'acquiesce de ces différentes activités : la gestion des collections, visites guidées pour le grand public, activités pédagogiques pour les groupes, documents pédagogiques, portes ouvertes, etc., mais aussi maintien, amélioration et enrichissement des collections vivantes.

FAUNE ET FLORE REMARQUABLES

En soi, la plupart des collections végétales du jardin botanique méritent d'être signalées dans cette rubrique. Vu leur diversité, il est impossible de les évoquer toutes. Signalons toutefois qu'une centaine d'arbres du jardin sont répertoriés dans l'inventaire des arbres remarquables de la région bruxelloise ; par exemple des arbres aux mouchoirs (*Davidia involucrata* var. *vilmoriniana*)... Quatre des arbres figurant dans cet inventaire sont également reconnus comme des arbres champions (les plus gros ou les plus extraordinaires du pays) par l'asbl « Belgische Dendrologie Belgique » : un cornouiller de Walter (*Cornus walteri*), un févier du

Caucase (*Gleditsia caspica*), un phellodendron de Chine (*Phellodendron chinense*) et un cerisier à fleurs pleureur (*Prunus x subhirtella pendula*).

La proximité du site magnifique du Rouge-Cloître et de la forêt de Soignes, mais aussi la qualité des plantations du jardin botanique attirent de très nombreux oiseaux : le pic vert, la fauvette à tête noire, la mésange nonette parmi les espèces forestières ; le foulque macroule, la bergeronnette des ruisseaux, le fuligule morillon parmi les espèces qui fréquentent les plans d'eau ; la grive musicienne, le verdier, le faucon crécerelle, le pinson des arbres dans les zones plus ouvertes du domaine.

La grenouille rousse, le triton alpestre et le crapaud commun fréquentent assidument la zone humide du jardin. Les insectes sont également très importants pour la pollinisation des nombreuses plantes du jardin. Un rucher y est installé et certains dispositifs ont été mis en place pour faciliter l'installation des abeilles sauvages.

PRINCIPE DE GESTION

Bruxelles Environnement subsidie diverses activités d'éducation à la nature et à l'environnement. Les activités de l'ULB au Jardin botanique Jean Massart en font partie. L'octroi du subside est conditionné à l'organisation de visites guidées et d'activités pédagogiques pour les écoles et les groupes, à la réalisation de documents pédagogiques, à l'accueil et à l'information du public, mais aussi au maintien, à l'amélioration et à l'enrichissement des collections.

D'une manière générale, la zone naturelle humide est actuellement gérée dans un souci de conservation de la biodiversité des milieux existants. De même, plusieurs zones sont gérées sous forme de prairies de fauche riches en espèces. Par contre, pour les collections, il s'agit davantage d'une gestion horticole classique des plantations.

MUSEES

Le jardin botanique Jean Massart est l'une des étapes du [parcours des sciences](#), un itinéraire de vulgarisation scientifique proposé au grand public par l'Université Libre de Bruxelles. Le [Muséum de Zoologie](#) situé avenue Franklin Roosevelt et l'[Expérimentarium de physique](#) (appelé aussi l'Xp) au Campus de la Plaine, sont les autres temps forts de ce programme.

ESPACES VERTS PROCHES

Au nord et nord-est le Rouge-Cloître.

A l'est, les terrains de football d'Auderghem et les prairies du Rouge-Cloître.

A l'ouest, le Bergoje.

Au sud-ouest, les parcs Seny et Tenreuken.

Au sud et sud-est, la forêt de Soignes.

Superficie : 5 hectares 30 ares.

Typologie : jardin botanique.

Propriétaire : Région de Bruxelles-Capitale.

Gestion : Bruxelles Environnement

Classement : le Jardin Botanique Jean Massart est un site classé depuis le 29 mai 1997.



INFORMATIONS PRATIQUES

HEURES D'OUVERTURE

Le jardin est ouvert en semaine, du lundi au vendredi de 9h à 17h (mais pas le week-end). L'entrée est gratuite.

Des visites guidées (payantes et en français uniquement) sont organisées sans rendez-vous de mai à octobre, le jeudi et le 2^e samedi du mois, à partir de 14h30. Pour les groupes, elles s'organisent tous les jours sur rendez-vous. Des visites guidées thématiques sont également proposées en fonction des saisons.

Le programme des activités se trouve sur le [site web du Jardin](#).

Les chiens et les pique-niques sont interdits sur le site.

CONTACTS

Jardin Botanique Jean Massart : 02/650 91 65, ibelalia@ulb.ac.be.

EQUIPEMENTS

Panneaux d'information, serres, jeu d'étiquettes donnant le nom en français et en latin de nombreuses espèces végétales, brochures didactiques.

ENTRÉES

L'entrée du jardin botanique Jean Massart à Auderghem se trouve chaussée de Wavre, en bordure de l'autoroute E411.

ACCESSIBILITÉ PMR

Sans problème.

TRANSPORTS PUBLICS

Métro : 5 (arrêt Hermann-Debroux).

Tram : 94 (Hermann-Debroux).

Bus : 72 (Jardin Massart), 34 (Deux Chaussées) + bus TEC et De Lijn (Jardin Massart).

Plus d'info : www.stib.be

POUR EN SAVOIR PLUS

- Plus d'info sur [les itinéraires culturels de parcs et jardins en Région de Bruxelles-Capitale](#).
- Visiter la [galerie de photos](#) de la Virtual Landscape Galery.
- Plus d'info sur [le patrimoine architectural de la Région](#).
- Plus d'info sur le [jardin botanique Jean Massart](#)
- Plus d'info sur [Natura 2000](#).
- Plus d'info sur [le maillage vert et bleu](#).

